



OIM



## **RAPPORT ANNUEL 2010**

---

**Mécanisme rapide multi-bailleurs en appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité**

**Programme conjoint : « Amélioration de la sécurité humaine dans les zones instables de la République démocratique du Congo »**

Mai 2011

## TABLE DE MATIERES

INTRODUCTION .....	5
<b><u>I. RAPPORT NARRATIF</u></b> .....	7
<b>I.1. CONTEXTE</b> .....	7
<b>I.2 RESULTATS OBTENUS</b> .....	9
<b>I.3. MECANISME DE GESTION</b> .....	11
I.3.1. SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL .....	11
I.3.2 SUR LE PLAN OPERATIONNEL .....	12
<b>I.4. SUIVI, EVALUATION, REPORTING</b> .....	13
<b>I.5. STRATEGIE DE PARTENARIAT</b> .....	15
<b>I.6 CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES</b> .....	16
<b>I.7. LEÇONS APPRISES</b> .....	16
<b>II. RAPPORT FINANCIER</b> .....	17
<b>II.1. FINANCIAL OVERVIEW</b> .....	17
<b>II.2. TRANSFER OF FUNDS</b> .....	18
<b>II.3. DELIVERY</b> .....	20
<b>II.4. EXPENDITURE</b> .....	21
<b>II.5. INTEREST</b> .....	23
<b>II.6. TRANSPARENCY AND ACOUNTABILITY</b> .....	24
<b>CONCLUSIONS / PERSPECTIVES</b> .....	25

## LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

CIMIC	: Civilian and Military Cooperation
CLD	: Comités Locaux de Développement
CT	: Comité Technique
DFID	: Department for International Development
EUSEC	: European Union Security Commission
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
GJS	: Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire
HIMO	: Haute Intensité de la Main d'œuvre
MDNAC	: Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants
MONUC	: Mission d'Observation des Nations Unies en République Démocratique du Congo
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Démocratique du Congo
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	: Document du programme
QIPS	: Quick Impact Project
RDC	: République Démocratique du Congo
ROL	: Rule of Law
RSS	: Réforme du Secteur de Sécurité
UNOPS	: United Nations Office for Project Service



[Programme des Nations Unies pour le Développement  
**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR  
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME<sup>1</sup>**

**1<sup>er</sup> JANVIER – 31 DECEMBRE 2010**

Intitulé du Programme & référence
<ul style="list-style-type: none"><li>Intitulé du Programme: « Amélioration de la sécurité humaine dans les zones instables de la RDC »- Post Brassage/Pays Bas</li><li>Réf. du Programme: COD 10/00039673</li><li>Réf. Atlas/MDTF:</li></ul>

Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme <sup>2</sup>
<i>(le cas échéant) Kinshasa, Nord Kivu et Sud Kivu, en RD Congo/Réforme du Secteur de la Sécurité</i>

Organisations participantes
<ul style="list-style-type: none"><li>OIM</li><li>UNOPS</li><li>MONUSCO</li><li>PNUD</li></ul>

Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"><li>Partenaires nationaux : Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, Comités Locaux de Développement du camp Saïo, de Nyamunyunyi et Nyangezi</li></ul>

Budget du Programme (US\$) : USD 15,127,437.40
<b>Contribution du Fonds:</b> <ul style="list-style-type: none"><li><i>le cas échéant, par agence</i></li></ul>
<b>Contribution de(s) agence(s):</b> <ul style="list-style-type: none"><li><i>le cas échéant, par agence</i></li></ul>
<b>Contribution du Gouvernement:</b> <ul style="list-style-type: none"><li><i>(le cas échéant)</i></li></ul>
<b>Contribution du Royaume de Pays-Bas: (US\$14,840,603.44)</b> <ul style="list-style-type: none"><li><i>Autres partenaires : (US\$) 286,834.00</i></li></ul>
<b>TOTAL: USD\$ 15,127,437.00</b>

Durée du Programme (mois)
Durée totale: 44 mois
Date de démarrage <sup>3</sup> : 23 avril 2008
Date de clôture: 31 décembre 2011 <i>(ou date révisée, le cas échéant):</i>
Date de clôture opérationnelle <sup>4</sup> : 31 août 2011
Date prévisionnelle de clôture financière: 31 décembre 2011

Evaluation du Programme
Evaluation complétée – (à joindre le cas échéant)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: _____
Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: _____

Soumis par:
<ul style="list-style-type: none"><li>Nom: Annie BIPENDU</li><li>Titre: Chargée de programme Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire</li><li>Organisation participante ("Lead Agency"): PNUD</li><li>Adresse e-mail: annie.bipendu@undp.org</li></ul>

<sup>1</sup> Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

<sup>2</sup> Security Sector Reform

<sup>3</sup> La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MDTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MDTF Office ([MDTF Office GATEWAY](#)).

<sup>4</sup> Concerne les activités du programme complétées par l'organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MDTF Office.

## Introduction

Le Programme Conjoint « Amélioration de la sécurité humaine dans les zones instables de la RDC » est mis en œuvre depuis avril 2008 à travers un mécanisme multi-bailleurs en appui à la Reforme du Secteur de la Sécurité, afin d'offrir une réponse aux contingences sécuritaires visant à renforcer les capacités opérationnelles des FARDC à court terme, selon une approche intégrée qui cible non seulement le personnel militaire et leurs dépendants, mais aussi et les communautés environnantes. La finalité du Programme Conjoint étant de rendre l'armée nationale capable d'assumer ses fonctions républicaines de protection des personnes et de biens et de défense de l'intégrité du territoire national avec dignité et respect.

L'objectif principal du projet est l'amélioration de la sécurité humaine dans les zones désignées par le gouvernement de la RDC, à travers la mise en œuvre combinée de 4 lignes de services, à savoir :

- (1) Appuyer la réinstallation du personnel militaire et de leurs dépendants (facilités d'hébergement avec des logements en dur comprenant des installations sanitaires) ;
- (2) Appuyer la formation militaire de base (procédures de la justice militaire, discipline, droits de l'homme, éducation civique, environnement, stratégie et opérations militaires) ;
- (3) Améliorer le système judiciaire militaire (formation du personnel judiciaire et pénitentiaire, réhabilitation de la prison militaire), et
- (4) Renforcer les services communautaires dans les communautés environnantes (eau, santé, éducation, réhabilitation des routes, etc.) par le biais des microprojets communautaires.

Le coût total du projet, USD 14,840,603.44 , est entièrement financé par le Royaume des Pays Bas, pour une durée initiale de 24 mois.

Le projet a officiellement démarré le 23 avril 2008, date de la signature de l'accord de financement entre, d'une part le gouvernement de la RDC (bénéficiaire) et le Royaume des Pays Bas (Bailleur de fonds) et d'autre part, le PNUD, l'UNOPS, et la MONUSCO (Organisations participantes) :

- Le PNUD étant chargé des activités de construction des infrastructures militaires et d'appui aux dépendants avec un budget de 11,739,609.90 \$ ;
- L'UNOPS étant chargé des activités de réhabilitation de l'hôpital de Goma et la réhabilitation de la prison militaire de Kinshasa NDOLO, avec un budget de USD 1,885,140.00
- La MONUSCO étant chargé des activités de formation sur la justice militaire et l'état des droits ainsi que les Projets a Impact Rapide, avec un budget de USD 1,215,853.48.

Au cours de son évolution le programme a connu un certain nombre de réajustements, notamment la prolongation de sa durée de vie et le changement du dispositif de mise en œuvre. En effet, le dispositif initial de mise en œuvre attribuait au PNUD, outre son rôle d'Agent Administratif, la fonction de pilotage des travaux de construction des logements et autres infrastructures administratives. Cependant, certains aléas ont retardé le démarrage des

travaux, notamment l'absence d'un site convenable pour ériger les constructions, cette fonction a été retirée au PNUD et confiée à l'OIM en 2009.

A la suite de ces changements, le dispositif de mise en œuvre ainsi que les résultats attendus ont été reformulés de la manière suivante :

**a) Dispositif de mise en œuvre révisé :**

Le PNUD en tant qu'organisation participante est chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation), l'OIM – de la construction des infrastructures de logement et renforcement des services communautaires, l'UNOPS de l'amélioration du système judiciaire militaire et des infrastructures de santé, et la MONUSCO de l'appui aux formations de base.

Le Bureau des Fonds d'Affectation Multi-Donateurs du PNUD, a été choisi par les Organisations participantes pour agir en tant qu'Agent Administratif du Programme Conjoint. Certaines de ces fonctions ont été déléguées au Bureau Pays du PNUD.

**b) Résultats attendus (cadre de résultats révisé) :**

- Les conditions de vie du personnel militaire et leurs dépendants des unités intégrées à Nyangezi, à Nyamumyunyi et au camp Saïo dans le Sud Kivu ont été améliorées ;
- Des officiers militaires des unités intégrées ciblées ont reçu des formations de base sur des sujets sensibles, comme la violence sexuelle et la préservation de l'environnement ;
- L'efficacité du système judiciaire et pénitentiaire est améliorée ;
- Les soins médicaux sont assurés pour près de 150.000 personnels militaires et leurs dépendants dans l'Est de la RDC ainsi que pour la population civile environnante ;
- Les capacités locales en matière de résolution des conflits et réduction de la violence armée ont été renforcées à travers :
  - o La restauration de la confiance entre les FARDC la population locale et la société civile,
  - o Le renforcement des capacités communautaires.

Les activités des lignes de service 2 et 3 ayant été achevées respectivement par l'UNOPS et la MONUSCO en 2009, les efforts au cours de l'année 2010 ont été concentrés à la réalisation des activités des lignes de service 1 et 4 notamment la poursuite des travaux de construction des logements et la mise en œuvre des projets communautaires.

Le présent rapport rend compte du bilan des résultats obtenus par le projet au cours de l'année 2010, des contraintes et difficultés rencontrées, des leçons apprises et des perspectives du programme.

Le rapport fait également le bilan sur la gestion des ressources financières, matérielles et humaines engagées dans la mise en œuvre des activités. Il est présenté en deux parties : le rapport narratif (I) et le rapport financier (II).

# I. Rapport narratif

## I.1. Contexte

### **RAPPEL DU CONTEXTE EVOLUTIF DU PROJET DEPUIS SON DEMARRAGE :**

- Avril 2008 : Signature de l'accord de projet (MDNAC, PNUD, UNOPS, MONUC, Pays Bas)
- Juillet 2008 : Désignation des points focaux (équipe de suivi) par le Ministre de la Défense
- Juillet 2008 : Désignation des sites de mise en œuvre par MDNAC
- Juillet-Août 2008 : Mission d'exploration des sites désignés, reclassification des priorités et choix du site de Lubero comme site prioritaire.
- Octobre 2008 : Réunion du CT et validation des conclusions du rapport d'exploration
- Octobre- Novembre 2008 : Révision de la stratégie de mise en œuvre tenant compte des conclusions de la mission d'exploration des sites, et basée sur la principale recommandation suivante : Construire un seul bataillon au lieu de six initialement prévus faute de moyens suffisants. Elaboration d'un plan de travail.
- Février 2008 : Réunion du CT et validation de la nouvelle stratégie, décision de démarrer les activités sur le site de Lubero.
- Mars 2009 : Mission de lancement du projet à Lubero, et constat de non faisabilité du projet sur ce site en dépit des conclusions de la mission d'exploration. Réévaluation du site d'Uvira et examen de la possibilité de travailler sur un site déjà opérationnel dans le cadre de DFID : site de Nyamumyunyi proposé à cet effet.
- Avril 2009 : Réunion restreinte du CT au MDNAC et adhésion de celui-ci à l'idée de travailler sur un site déjà opérationnel dans le cadre du projet avec DFID. La lettre rendant officielle ce choix a été rendue publique en juin 2009.
- Juin 2009 : Révision du document du projet et changement du dispositif de mise en œuvre :
  - Confirmation par le Ministre de la Défense des sites de Nyamumyunyi, Nyangezi et camp Saïo comme lieux d'exécution des travaux de construction des cantonnements en dur ;
  - Confirmation de l'option de construire les logements avec une structure en acier et maçonnerie et subdivisions intérieures en bois, ayant une durée de vie de 50 ans, sur trois sites, tenant compte du budget disponible et des évaluations des sites menées par l'OIM et l'UNOPS au cours du mois de mai 2009 ;
  - Confirmation par le Ministre de la Défense que les sites de Nyangezi et du camp Saïo s'inscrivent dans les priorités du Plan de reforme des FARDC et que celui de Nyamumyunyi, eu égard à la problématique des dépendants et des militaires, demeurerait également classé parmi les urgences ;
  - Prolongation de l'accord de financement pour 20 mois, soit jusqu'au 28 février 2011 ;
  - Transfert de la responsabilité de l'exécution des travaux de construction à l'OIM, jugé comme étant l'agence la mieux disposée et équipée pour cette réalisation ;
  - Changement d'appellation des projets QIPS en projets communautaires et option d'exécuter ces projets dans le voisinage des 3 sites du Sud Kivu, par la section CIMIC de la MONUC, avec l'appui administratif et financier du PNUD.

- Juin 2010 : Seconde révision document du projet et transfert de la responsabilité des projets communautaires à l'OIM

Le contexte évolutif fait remarquer que l'analyse des besoins pour le projet n'a pas été correctement assurée au départ, entraînant une sous-estimation des coûts face aux besoins réels en termes de casernement des militaires. En effet, pour un financement de USD 14,740,603.45, l'accord de projet visait initialement (1) la construction des infrastructures militaires dans deux brigades et six bataillons des FARDC, dans les provinces du Nord et Sud Kivu, (2) la réhabilitation de trois Centres de Brassage dans les provinces de Katanga, Bas-Congo et Province Orientale, (3) la réhabilitation de la prison militaire de Ndolo (Kinshasa), (4) la réhabilitation de l'hôpital militaire de Goma, (5) l'appui à la tenue des formations sur la justice militaire et le droit de l'homme au profit des FARDC et enfin (6) l'appui aux communautés d'accueil des militaires au travers des projets à impact rapide. Cependant, les constats faits sur terrain à l'issue de l'exploration des sites, ont démontré l'insuffisance des moyens mis à la disposition du projet et l'impossibilité de réaliser les objectifs fixés. C'est ainsi que les prévisions de réalisations du projet ont été revues à la baisse pour se limiter à la construction des logements dans trois sites du Sud Kivu (Camp Saïo, Nyamumyunyi et Nyangezi).

Il y a lieu de souligner qu'en dépit de la révision des prévisions d'activités à la baisse, les fonds ont été encore jugés insuffisants pour couvrir les besoins en logement de trois sites. Pour cette raison, les activités sont en exécution sur deux sites (Nyamumyunyi et Camp Saïo), les constructions sur le site de Nyangezi devant faire l'objet d'un financement additionnel.

### **CONTEXTE SPECIFIQUE DE L'ANNEE 2010**

Outre les changements intervenus dans le dispositif de mise en œuvre du projet et le lancement des projets communautaires, le contexte de mise en œuvre, au cours de l'année 2010, a été également caractérisé par :

- (1) Des difficultés rencontrées par l'OIM pour soumettre les rapports dans le délai dues particulièrement à l'absence du personnel suffisant pour s'y atteler;
- (2) La faible prise en compte par l'OIM des recommandations issues des rencontres bilatérales (entre le PNUD/l'OIM, et l'OIM/Partie Nationale). Ce cas de figure s'est produit à deux reprises dans le cadre de recommandations importantes issues de (1) la réunion du 12/12/2009 entre l'OIM et la Partie nationale ;; celles-ci portaient respectivement sur (a) la prise en charge par l'OIM de la réhabilitation des bâtiments non réhabilités par le PNUD au Camp Saïo et à Nyamumyunyi et (b) sur les dimensions des appartements en vue de préserver un cadre de famille convenable ; (2) La réunion du 02/09/2010 à Kinshasa (entre l'OIM et le PNUD) portant sur la soumission régulière des rapports et le planning des activités communautaires.
- (3) Le manque de concertation entre l'OIM et le PNUD lors du démarrage des activités de construction et des travaux, sans que certains préalables techniques n'aient été entièrement définis (plans masse non validés par un comité technique, lancement des travaux sans cahier des charges et plans des bâtiments à construire, absence de concertation sur la dimension des appartements etc.). Le non accomplissement de ces préalables est à la base



des difficultés encourues par le programme, pour évaluer de l'état d'avancement des travaux et déterminer les délais réalistes pour l'achèvement des travaux restants.

Sur le plan politique et sécuritaire, contrairement aux années précédentes marquées par un contexte sécuritaire volatile dans les provinces de l'Est de la RDC, l'année 2010 a été relativement stable dans les zones d'intervention du projet (Bukavu et ses environs), et ce en dépit de quelques perturbations enregistrées dans le fonctionnement des institutions provinciales du Sud Kivu (éviction, puis élection du 3<sup>ème</sup> gouverneur de province en 4 ans, persistance de foyers d'insécurité, violences sexuelles attribuées à des hommes armés en uniformes).

## **I.2 Résultats obtenus**

**Produit 1 : Les conditions de vie du personnel militaire et leurs dépendants des unités intégrées à Nyangezi, Nyamumyunyi et camp Saïo, dans le Sud Kivu, ont été améliorées.**

Le Produit 1 est en cours de progression. Les résultats ci-après sont enregistrés au 31 décembre 2010 : Exécution des travaux de construction de 1333 logements (depuis mai 2009 au camp Saïo et depuis juillet 2010 à Nyamumyunyi):

**Camp Saïo : 666 logements** dont 40 appartements de 48m<sup>2</sup> pour les Officiers, 160 appartements de 36m<sup>2</sup> pour les Sous Officiers, 310 appartements de 36m<sup>2</sup> pour les Troupes mariées, 6 blocs-Dortoirs de 96m<sup>2</sup> pour les Célibataires. 10 blocs de Latrines/Douches 96m<sup>2</sup> (19 personnes/latrine/douche), adduction d'eau potable avec construction de 10 bornes fontaines chacune avec pose de 6 robinets et installations électriques, construction des murs de soutènement, plantation de pelouses et des arbres pour la lutte érosive, construction d'un hélipad.

**Nyamumyunyi : 667 logements;** les travaux ont été amorcés et sont en cours sur 97 appartements de 48m<sup>2</sup> pour les Officiers, 100 appartements de 36m<sup>2</sup> pour les Sous Officiers et 340 appartements de 36m<sup>2</sup> pour les Troupes mariées, construction de deux ponts facilitant l'accès au site, aménagement des pépinières des arbres et leurs transplantations. **Le coût estimatif des constructions au camp Saïo est de USD 5,421,643.00.** La surface totale des appartements/Dortoirs à construire est de 19,416 m<sup>2</sup> Coût de construction au m<sup>2</sup> est de 279 USD/m<sup>2</sup>.

**Le coût estimatif des constructions au camp Nyamumyunyi-1 est de USD 5,281,629.00.** La surface totale des appartements/Dortoirs à construire est de 20,976 m<sup>2</sup>. Le Coût de construction au m<sup>2</sup> est de 252 USD/m<sup>2</sup>.

Le taux global d'avancement des travaux en décembre 2010 est estimé à 85% au Camp Saïo (Zone II), 35% à Nyamumyunyi zone I et 15% à Nyamumyunyi Zone II. Au niveau de la structure inférieure, les logements sont en maçonnerie de briques et en tôle au niveau de la structure supérieure avec des murs de séparation en briques.

**Produit 2 : Des officiers militaires des unités intégrées ciblées ont reçu des formations de base sur des sujets sensibles comme la violence sexuelle et la préservation de l'environnement**

Le Produit 2 a été achevé en 2009 avec comme résultat la formation de 595 personnels de justice militaires dans les 11 provinces du pays.

### **Produit 3 : L'efficacité du système judiciaire militaire et pénitentiaire est améliorée**

Le Produit 3 a été achevé en 2009 avec les principaux résultats suivants :

- Réhabilitation complète de la prison militaire de Ndolo qui offre désormais les meilleures conditions d'incarcération : Construction du mur de clôture et des miradors, Démolition et évacuation des débris des bâtiments, Construction de dix bâtiments pour 20 personnes chacun pour le quartier des hommes; Construction d'un bâtiment pour 30 personnes pour le quartier des femmes ; Construction d'un bâtiment pour 25 surveillants avec un bloc de toilette, Construction d'une cuisine [magasin] et réhabilitation du bâtiment administratif ; et réalisation d'aménagements pour les cultures maraîchères, l'élevage de porcs et de canards.
- Acquisition et mise à disposition de la prison militaire de Ndolo des équipements d'hébergement, équipements de cuisine, équipements et fournitures de bureau : 220 lits métalliques superposés, 520 matelas garnis avec couverture en plastic, 520 couvertures pour lits, 5 berceaux métalliques pour bébé, trois marmites de 120 litres, 500 assiettes en aluminium, 500 gobelets en plastic, 15 seaux en aluminium grand format, dix bassins en aluminium grand format, 20 bassines en aluminium moyen format, 30 seaux en plastic avec couvercle, deux baignoires pour bébé, cinq louches en aluminium.
- Acquisition et mise à disposition des produits pharmaceutiques de première nécessité dont les antipaludéens, les vermifuges, les antibiotiques, les gants, la mercurochrome, l'alcool et les bandes, d'une valeur de 1655 USD, 50 cotons hygiéniques pour dames,
- Acquisition et mise à disposition des produits hygiéniques et des outils pour l'entretien des cellules dont les détergents, les savons, les ballais, les raclettes et les torchons,
- Acquisition et mise à disposition d'un moulin mixte pour maïs et manioc,
- Construction d'un hangar de cuisine de 4 piliers métalliques avec toiture en tôles galvanisées,
- Pose de 12 robinets d'eau,
- Construction d'un mur de séparation du quartier des femmes et des officiers,
- Electrification de la prison,
- Construction d'un puits simple avec margelle,
- Acquisition et mise à disposition des équipements et fournitures de bureau : 10 tables de bureau, 41 chaises de bureau, 5 armoires métalliques vitrées, 18 bancs métalliques, 4 tables en bois, 2 ordinateurs PC complet Pentium IV, 1 imprimante laser, 1 appareil photo numérique, 1 photocopieuse, 2 onduleurs, 30 cahiers registre grand format, 20 cahiers registre petit format, 10 rames de papier A4, 5 cartouches d'encre pour imprimante et photocopieuse, 10 agrafeuses, 100 classeurs en plastic avec 4 étagères, 1000 fardes chemise cartonnées A4, 5 calculatrices, 200 bloc notes A4, 30 paquets d'enveloppes kaki A4, 5 paquets stylos bleus, 12 lattes/règles de 30

- Formation de 120 personnels pénitentiaires de la prison militaire de Ndolo dont 90 agents et 30 cadres

**Produit 4 : Les soins médicaux sont assurés pour près de 150.000 personnels militaires et leurs dépendants dans l'Est de la RDC, ainsi que pour la population civile environnante**

Produit achevé en 2009 avec les principaux résultats suivants :

- Réhabilitation complète de l'hôpital militaire de Goma : quatre pavillons de patients, une salle d'urgence, une salle de laboratoire, un dépôt pharmaceutique, un incinérateur ;
- Acquisition et mise à disposition d'équipement médical ;
- Prise en charge du raccordement en eau potable et à l'électricité.

**Produit 5 : Les capacités locales en matière de résolution des conflits et réduction de la violence armée renforcées à travers la restauration de la confiance entre les FARDC, la population locale et la société civile, et le renforcement des capacités communautaires.**

Le produit 5 en cours de progression. Les résultats ci-après sont enregistrés au 31 décembre 2010 :

Mise en route effective du processus d'identification et de mise en place de 22 microprojets d'intérêt communautaire autour des sites de camp Saïo, Nyamumyunyi et Nyangezi. Les priorités pour ces projets ont été identifiés par les bénéficiaires dans le cadre des Comités Locaux de Développement existants, en sigle CLD, et approuvées par la 10<sup>ème</sup> Région Militaire tel que voulu par le PRODOC.

Les devis des différentes constructions ont été conjointement élaborés par les ingénieurs de l'OIM et le Génie Militaire de la 10<sup>ème</sup> RM. Les travaux sont exécutés directement par l'OIM qui fournit tous les matériaux nécessaires (ciments, briques, moellons, etc...) et les ingénieurs qualifiés pour la supervision technique. Tandis que la main d'œuvre est fournie par les CLD et le corps de génie militaire de la 10<sup>ème</sup> Région Militaire.

Le PNUD fournit un appui technique dans le processus de gestion des aspects communautaires, le suivi de proximité et le reporting, par le biais de son Expert en Relèvement Communautaire, basé à Bukavu depuis début octobre 2010.

### **I.3. Mécanisme de gestion**

Le mécanisme de gestion a fonctionné tant sur le plan institutionnel et financier, qu'opérationnel.

#### **I.3.1. Sur le plan institutionnel**

Le projet est mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, avec la participation directe de l'Etat major général des FARDC., en étroite coordination avec le bailleur de fonds du programme et les autres parties prenantes activement engagées dans l'appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité. Le dispositif d'exécution est

composé (i) d'un Comité de Pilotage, (ii) d'un Agent Administratif (iii) et de quatre entités participantes (le PNUD, l'OIM, l'UNOPS et la MONUSCO).

- **Le Comité de Pilotage** est présidé par un représentant des partenaires nationaux (le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants ou son représentant) et composé de représentants de l'Etat major Général des FARDC, du Bailleur de fonds du Programme (Les Pays-Bas) et des organisations participantes au projet (PNUD, OIM, UNOPS, MONUSCO). Le Comité de pilotage est responsable d'approuver et de suivre le Plan d'action du programme, de fixer les indicateurs d'achèvement et d'assurer suivi et évaluation réguliers des activités. Le Comité de Pilotage a tenu plusieurs réunions depuis le lancement du Projet, aux niveaux technique et politique, pour passer en revue la performance des activités du programme et les résultats escomptés. Au cours de ces réunions, d'importantes décisions ont été prises. On peut citer par trois exemples de décisions prises par le comité de pilotage : (i) la construction d'un seul bataillon au lieu des six initialement prévus, faute de moyens suffisants (novembre 2008), (ii) la décision sur le choix de l'OIM comme partenaire au projet chargé des constructions et (iii) la prolongation du délai d'exécution jusqu'en février 2011 (au lieu de juin 2009).
- Le PNUD en tant qu'Agent Administratif, a travers son Bureau des Fonds d'Affectation Multi-Donateurs, est responsable de canaliser les ressources des organisations participantes du système des Nations Unies, et de préparer les rapports narratifs et financiers consolidés, sur la base des rapports fournis par chaque organisation participante des Nations Unies. L'exécution de ces dispositions est assurée par la Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire, responsable de la gestion quotidienne du projet, à travers une Unité de Gestion basée à Kinshasa et placée sous la supervision du Coordonnateur de la GJS. Le coordonnateur est appuyé dans cette responsabilité par un expert en suivi et évaluation, un expert en acquisitions et logistique et un Expert en relèvement communautaire basé sur terrain.

En outre, le Bureau Pays du PNUD, à travers ses Unités Post-Conflict et Gouvernance, a assuré la supervision générale des activités du programme tout au long de l'année, et fournit un appui technique chaque fois que cela s'est avéré nécessaire.

- Les organisations participantes du système des Nations Unies gèrent les portefeuilles programmatiques et financiers leur dévolus. Chaque organisation prépare les rapports en accord avec ses règles, procédures et politiques opérationnelles. Ces rapports sont ensuite consolidés par le PNUD en un rapport unique partagé avec le Comité de Pilotage.

### **I.3.2 Sur le plan opérationnel**

- Le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants a assuré la tutelle nationale du programme. A travers ses structures techniques et de commandement. Le Ministre a été responsable de la conduite stratégique du Comité de Pilotage du projet et de son insertion dans le cadre global de la Reforme du Secteur de la Sécurité. Ainsi, il a apporté le soutien institutionnel nécessaire à l'agence d'exécution, ainsi qu'à la désignation des points focaux déployés dans chaque brigade, favorisant ainsi le bon déroulement du projet.

- Le Bailleur des fonds (les Pays-Bas) assure sa participation dans les mécanismes de coordination et de suivi mis en place par le Gouvernement dans le cadre de ce projet, afin d'assurer une démarche cohérente et consensuelle du processus. Etant donné le caractère urgent du programme, le bailleur des fonds a assuré que les ressources financières seraient mises à disposition dans les délais et modalités convenues avec le PNUD.
- Les composantes du projet mises en œuvre par le PNUD, sont assurées par la Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire sous la modalité d'exécution directe (DEX)<sup>5</sup>, en étroite consultation avec les services techniques de la contrepartie nationale et les partenaires internationaux. A ce titre, la GJS est responsable de la gestion quotidienne du projet, le respect des plans de travail, la programmation du budget, l'élaboration des termes de référence pour l'acquisition des biens et des services, l'élaboration et le suivi du plan d'acquisitions ainsi que le suivi régulier des opérations sur terrain. La GJS est également responsable de la gestion et du contrôle du budget, et de l'élaboration des rapports techniques et financiers destinés au gouvernement, donateurs et autres partenaires du programme.
- L'UNOPS, L'OIM et la MONUSCO sont les agences d'exécution participant au projet, chargées d'assurer respectivement (1) pour l'UNOPS, la réhabilitation de l'Hôpital militaire de Goma et de la prison militaire de Ndolo, (2) pour l'OIM, la construction de logements en dur sur les sites du Sud Kivu (Nyamumyunyi, Camp Saïo et Nyangezi) et la mise en œuvre des projets communautaires, et (3) pour la MONUSCO, la mise en œuvre des activités de formation sur les thèmes de la justice militaire et des droits de l'homme.

Les agences participantes travaillent, à différents niveaux, en étroite collaboration avec la contrepartie nationale, plus particulièrement avec le corps du génie militaire qui est consulté et associé aux différentes étapes de l'exécution des travaux de construction et les Communautés Locales de Développement

Au cours de l'année 2010, seules les actions imparties à OIM ont été poursuivies, celles en charge de l'UNOPS et la MONUSCO/ROL ayant été achevées en 2009.

#### **I.4. Suivi, évaluation, reporting**

L'activité de suivi et évaluation a été assurée par l'Unité Suivi et Evaluation de la Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire, qui a produit un rapport consolidé par le biais d'un mécanisme coordonné de centralisation des informations. Ce mécanisme a fonctionné conformément aux exigences du document du projet, notamment en s'appuyant sur les étapes suivantes :

- (1) Identification et formulation des indicateurs par les organisations participantes du système des Nations Unies, en coordination avec le Comité de Pilotage dès le début des activités, afin de procéder à leur suivi régulier : cet exercice a été fait par chacune des agences d'exécution et le projet ne dispose pas d'un cadre de suivi basé sur des indicateurs prédéfinis et objectivement vérifiables.

---

<sup>5</sup> Par la modalité DEX (Direct Execution), actuellement appelée DIM (Direct Implementation), la gestion financière et budgétaire est régie et exécutée par le PNUD. A l'opposé de la procédure NIM (National Implementation) qui associe largement la partie nationale.

- (2) Elaboration des rapports semestriels des résultats achevés par le projet, accompagnés d'un résumé sur l'état financier. Ces rapports reprennent le niveau d'avancement du projet pour donner matière à l'enregistrement, au suivi et à l'appréciation des résultats : jusqu'en 2009 cet exercice avait été régulièrement assuré, avec l'entière collaboration de l'UNOPS et la MONUSCO, qui ont fait preuve de disponibilité et promptitude dans la transmission des informations. Des difficultés ont cependant été observées dès l'implication de l'OIM au programme.
- (3) Organisation des visites de terrain, dans le cadre du Suivi et Evaluation, avec implication des membres du comité de pilotage : En octobre 2010, la coordination de la GJS a diligenté une mission d'évaluation interne à mi-parcours pour passer en revue les activités en cours, évaluer l'état d'avancement, identifier les goulots d'étranglement et dégager des solutions. Lors de cette évaluation, dont les conclusions ont été partagées avec les partenaires du programme, le bilan à mi-parcours a été jugé globalement satisfaisant, considérant (1) les progrès visibles dans le processus de construction des logements par l'OIM, avec 626 logements en voie d'achèvement sur les 1333 prévus dans deux sites (Nyamumyunyi et Camp Saïo) ; (2) le travail en cours pour étendre le réseau d'adduction d'eau vers les nouveaux espaces construits dans les deux sites précités ; (3) le caractère HIMO du projet qui permet à 1200 jeunes environ d'occuper un emploi durant environ une année et (4) l'adhésion des communautés locales à la stratégie du projet et sa participation dans sa mise en œuvre des activités sur terrain. Cependant, l'évaluation a également dégagé de nombreuses faiblesses dans les mécanismes de gestion des activités et a émis des recommandations pour analyser les progrès, les résultats et évaluer les aspects opérationnels de gestion financière et de visibilité du programme.
- (4) Tenue d'une revue technique tripartite à mi-parcours (Gouvernement de la RDC, Bailleurs de fond, Nations Unies) pour analyser les résultats accomplis et proposer les recommandations pertinentes : outre les rencontres techniques tenues en 2008, 2009 et 2010 en marge du projet Post Brassage financé par DFID, et au cours desquelles les questions relatives au programme financé par les Pays Bas ont été débattues, le projet prévoit tenir une première revue tripartite au premier trimestre 2011.

Il y a aussi lieu de signaler l'implication de l'équipe de Direction afin de débloquer certaines situations, en particulier au niveau politique. La participation du Team Leader et de la Chargée de programme, une fois par semaine, au « Morning Management Meeting », permet d'informer la Direction sur l'évolution du projet et de prendre les décisions requises.

L'activité de suivi et évaluation s'appuie également sur les réunions du Comité Technique et du comité de Pilotage, sur les rencontres informelles entre les points focaux du Gouvernement et l'Unité Suivi et Evaluation de la GJS, sur les missions de terrain, les rapports d'activités, et les réunions de coordination au niveau de la GJS, etc. pour accéder aux informations utiles. Après chaque mission de terrain, une fiche synthèse, un rapport succinct ainsi qu'une fiche récapitulative de missions sont renseignés par le chef de mission à des fins de suivi.

## I.5. Stratégie de partenariat

Le Royaume des Pays Bas est l'unique partenaire financier du Projet.

Le document de projet faisant office d'accord de financement a été signé le 23 avril entre, d'une part le gouvernement de la RDC (bénéficiaire) et le Royaume des Pays Bas (Bailleur de fonds), et d'autre part, le PNUD, l'UNOPS et la MONUSCO (Agences d'exécution), pour un montant global de USD 14,840,603.44 USD sur une durée initiale de 24 mois.

Après une première extension du programme jusqu'au 28/02/2011, convenue par les parties prenantes lors de la réunion du Comité de Pilotage tenue le 09 juin 2009, le projet a bénéficié d'une seconde extension jusqu'au 31/12/2011.

Pour assurer l'exécution la plus respectueuse du délai imparti et réduire les coûts de transaction auprès des partenaires de mise en œuvre, le bailleur et les Nations Unies ont choisi « la gestion canalisée des fonds » comme modalité d'exécution. A ce titre, les Agences participantes au projet ont conjointement sélectionné le Bureau des Fonds d'Affectation Multi-Donateurs du PNUD comme Agent Administratif.

Les trois premières agences participantes (PNUD, l'UNOPS et la MONUC) avaient reçu, chacune, la charge d'exécuter un portefeuille précis au lancement du projet.

Cependant, suite aux changements intervenus dans le dispositif de mise en œuvre, l'OIM a rejoint les trois agences pour piloter les travaux de construction des logements et la réalisation des projets communautaires. Le PNUD a continué à jouer son rôle d'Agent Administratif et de coordination/Suivi et Evaluation.

Compte tenu de l'importance du projet et eu égard aux difficultés inhérentes à l'insuffisance des fonds pour construire un nouveau camp militaire, une synergie a pu être établie avec le projet « **Amélioration de la sécurité Humaine à travers le renforcement des brigades intégrées à l'Est de la RDC** », financé par le gouvernement britannique à travers le DFID, et communément appelé « **Post Brassage/DFID** », qui a permis de réaliser la phase construction de logements en dur dans un site déjà opérationnel, en remplacement des tentes installées par le projet Post Brassage DFID au Sud Kivu.

Par ailleurs, les réunions tripartites tenues dans le cadre du projet Post Brassage/DFID, (comités techniques, comités de pilotage, etc.) ont traité des questions relatives au programme Post Brassage/Pays. Ainsi on a pu avoir des réunions du comité de pilotage, auxquelles d'autres partenaires (tels que la MONUSCO via les sections RSS/Etat de Droit, EUSEC, DFID, ainsi que les différents services du Ministère de la Défense, de l'Etat Major Général et les agences d'exécutions (UNOPS, OIM) ont participé. Ces rencontres ont permis d'alimenter les discussions afférentes au processus de réforme de l'armée.

Dans le cadre du partenariat, l'OIM a bénéficié d'un concours de taille de la part du contingent chinois de la MONUSCO à Bukavu, pour le nivellement des sites.

## **I.6 Contraintes et difficultés rencontrées**

- Les défaillances de certains fournisseurs à livrer les services demandés par l'OIM dans les délais requis.
- Les fournisseurs de certains matériaux tels que le sable, le gravier et le moellon, sont regroupés dans des structures informelles, non organisées et offrant des services de qualité inférieure ;
- Difficultés d'obtention des facilités douanières (notamment l'exonération des taxes à l'importation) ayant entraîné le retard dans la livraison de certains matériaux acquis par l'OIM à l'extérieur de la RDC ;
- Budget du programme de faible envergure face à l'étendue des besoins à couvrir. Cette contrainte n'a pas permis la réalisation des activités du projet sur tous les sites prévus ;
- Intempéries (pluies intempestives);
- Réduction du personnel des projets et diminution drastique des ressources budgétaires.
- Difficultés de réalisation des activités en province dues à la réduction des capacités de transport aériennes de la MONUSCO ;
- Insuffisance des ressources pour l'équipement des appartements en construction au Sud Kivu
- Faible, et parfois manque, de réactivité de la contrepartie nationale pour répondre à certaines questions urgentes : c'est le cas de la décision de relocaliser les familles occupant actuellement la zone III du camp Saïo, qui empêche les travaux de démarrer sur ce site ;
- transmission irrégulière des rapports d'avancement de la part de l'OIM ;
- Retard de démarrage des projets communautaires suite à des difficultés d'approvisionnement en ciment.

## **I.7. Leçons apprises**

- La zone III est actuellement occupée par les familles des militaires installées sous des tentes. Le démarrage des travaux initialement prévu en Août 2010 attend encore la relocalisation des familles à un autre endroit.
- Les appartements construits sont exigus et n'offrent pas un cadre de vie familiale convenable
- Difficultés d'approvisionnement en ciment au cours du 1er semestre 2010, suite à des travaux de maintenance effectués à l'usine du principal fournisseur en Ouganda. Cette difficulté a été résorbée en juillet 2010 par une solution de rechange, notamment l'approvisionnement en ciment à partir de l'usine d'Interlac basée à Kalemie au Katanga
- Le système de desserte en eau de la Zone II du Camp Saïo sera connecté au réseau local de la Regideso. Cependant compte tenu de la faible capacité actuelle de ce réseau et avec l'accroissement de la population dans le camp consécutif aux nouveaux logements, il y a lieu de craindre de graves problèmes d'accès à l'eau au sein du camp si ce réseau n'est pas renforcé.
- En ce qui concerne la durabilité de l'intervention, l'existence d'une réglementation au sein des FARDC (accompagnée des mesures d'application strictes et contraignantes) pour garantir une occupation responsable des appartements et des dortoirs par les militaires



peut effectivement constituer un gage de durabilité des ouvrages. Cependant, la seule réglementation ne suffit pas pour assurer la pérennisation de l'action menée dans le cadre du projet, dans la mesure où les besoins en matière de casernement des militaires et leurs dépendants restent énormes à travers la république. Pour cela des actions concrètes devraient être envisagées pour accompagner la sortie du projet et déterminer la direction à suivre une fois que la phase du Sud Kivu aura été clôturée, tout en établissant en même temps les perspectives sur les mécanismes de financement des actions futures.

- En dépit de l'absence d'une analyse des risques et de l'absence d'une stratégie claire pour faire face à ceux-ci, l'intervention reste très pertinente, voire même indispensable, face aux nombreux besoins en casernement au sein des FARDC. Cependant, étant donné la taille de ces besoins et compte tenu des impératifs sécuritaires liés au casernement des militaires, une telle intervention doit être précédée des études de faisabilité en vue de s'assurer que la réponse donnée convient aux besoins identifiés.

## ***II. Financial Performance***

- The UN Joint Programme on Security Sector Reform (SSR) in the Democratic Republic of Congo is a four year country office level joint programme. The JP-DRC SSR consists of 4 partners: The International Organization for Migration (IOM), the United Nations Development Programme (UNDP), the United Nations Office for Project Services (UNOPS), and the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO). The UNDP country office is acting as the Administrative Agent with delegated authority from the Multi-Donor Trust Fund Office. It is noted that the Support for the Reinforcement of the Capacities of the Military Justice System Joint Programme is jointly funded using a pass-through modality.

### **II.1. Financial overview**

- In 2010, the total amount of funding received from donors by JP-DRC SSR through the pass-through fund mechanism amounted to US\$4.441 million, which corresponds to the second installment of the contribution from the Government of Netherlands. In addition, in 2010, the JP account earned an interest income of US\$0.39 million and received interest income of US\$0.115 from Participating Organizations. As of 31 December 2009, the cumulative total amount of US\$10.4 million was received as Donor contribution, which generated US\$0.145 million fund earned interest income and US\$0.45 million as interest income received from Participating Organizations.

**Table 1. Sources, Uses, and Balance of Fund, as of 31 December 2010, in US\$**

	<b>Prior Years as of 31 Dec 2009</b>	<b>Current Year Jan-Dec 2010</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Sources of Funds</b>			
Gross Donor Contributions	10.400	4.441	14.841
Fund Earned Interest Income	145	39	184
Interest Income received from Participating Organizations	45	115	159
Refunds by Administrative Agent (Interest/Others)	-	-	-
Other Revenues	-	-	-

<b>Total: Sources of Funds</b>	<b>10.589</b>	<b>4.595</b>	<b>15.184</b>
<b>Use of Funds</b>			
Transfer to Participating Organizations	9.700	600	10.300
Refunds received from Participating Organizations	-	-	-
<b>Net Funded Amount to Participating Organizations</b>	<b>9.700</b>	<b>600</b>	<b>10.300</b>
Administrative Agent Fees	104	44	149
Direct Costs	-	-	-
Bank Charges	-	-	-
Other Expenditures	-	-	-
<b>Total: Uses of Funds</b>	<b>9.804</b>	<b>644</b>	<b>10.448</b>
<b>Balance of Funds Available with Administrative Agent</b>	<b>785</b>	<b>3.950</b>	<b>4.736</b>
Net Funded Amount to Participating Organizations	9.700	600	10.300
Participating Organizations' Expenditure	4.067	6.820	10.888
<b>Balance of Funds with Participating Organizations</b>	<b>5.633</b>	<b>(6920)</b>	<b>(588)</b>

- In 2010, US\$600,000 was transferred to the partner organizations and US\$44,406 (representing 1% of the Donor contribution received) was apportioned to the Administrative Agent.
- 
- Cumulatively, as of 31 December 2010, 69,4% of the donor contribution received during the reporting period was transferred to JP-DRC SSR Participating Organizations. The total balance as of 31 December 2010 is amounted to USD\$ 4.736 million.

## **II.2. Donor Deposits**

- Since its inception, the Government of Netherlands is the only Donor to the JP-DRC SSR, contributing through the pass-through mechanism with a total of US\$14,841million. Table 2 provides a summary of this information.
- 

**Table 2. Total Donor Deposits, cumulative as of December 2009, in US\$ Thousands**

<b>Donors</b>	<b>Prior Years as of 31 Dec 2009</b>	<b>Current Year Jan-Dec 2010</b>	<b>TOTAL</b>
GOVERNMENT OF NETHERLANDS	10 .400	4 .441	14.841
<b>Total</b>	<b>10 .400</b>	<b>4 .441</b>	<b>14.841</b>

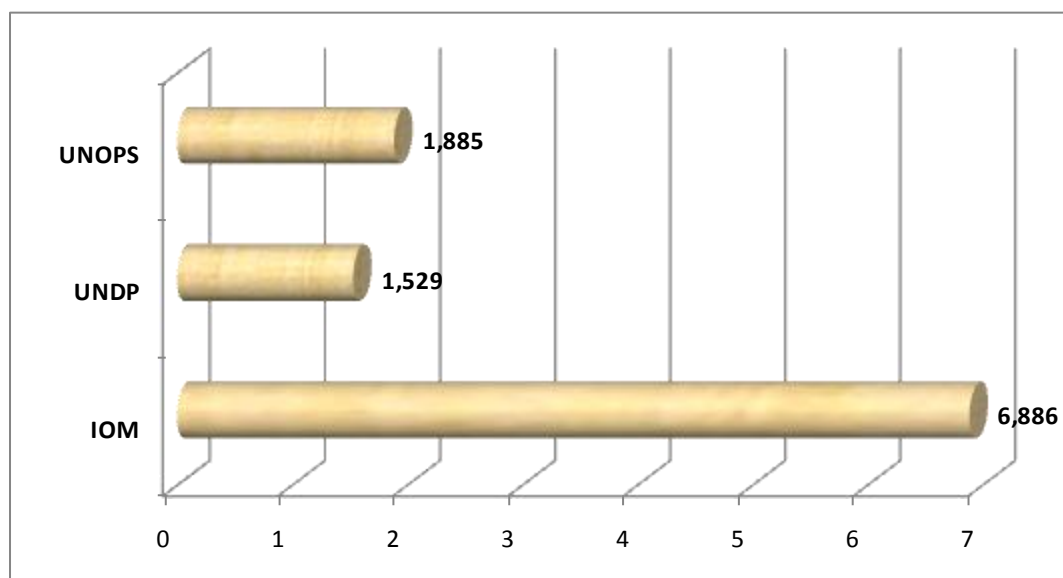
## **II.3. Transfer of Funds**

- The contribution received through the pass-through mechanism are apportioned to the JP-DRC SSR Partner Organizations in the allocation approved by the JP-DRC SSR Steering Committee, based on each partner organization's budget as drawn from the approved annual joint work plan.
- In 2010, IOM was the only participating organization which receiving funding. Details of the total amounts received by each partner organization are provided in Table 3 below.

**Table 3. Transfer of Funds by Participating Organization, as of 31 December 2010, in US\$ Thousands**

Participating Organization	Prior Years as of 31 Dec 2009		Current Year Jan-Dec 2010		TOTAL	
	Approved Amount	Net Funded Amount	Approved Amount	Net Funded Amount	Approved Amount	Net Funded Amount
IOM	6.286	6.286	600	600	6.886	6.886
UNDP	8.415	1.529	-	-	8.415	1.529
UNOPS	1.885	1.885	-	-	1.885	1.885
<b>Total</b>	<b>15.586</b>	<b>9.700</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>17.186</b>	<b>10.300</b>

**Graph 1: View on cumulative net funded Amounts as of December 2010**



#### **II.4. Delivery**

Out of US\$10.3 million transferred to Participating Organizations 100%<sup>6</sup> has been spent as at 31 December 2010.

<sup>6</sup> IOM had reported over expenditures by 5.71%, which will be corrected in 2011. IOM's expenditure is overstated as it includes other sources of funding and not just JP SSR pass-through sources of funding.

**Table 4. Financial Delivery Rates, for 2010 and cumulative as of 31 December 2010, in US\$ Thousands**

Joint Programme/Country	Net Funded Amount	Prior Years as of 31 Dec 2009	Current Year Jan-Dec 2010	Total	Delivery Rate (%)
JP DRC Security Sect Reform	10.300	4.067	6.820	10.888	105,75
<b>Total</b>	<b>10.300</b>	<b>4.067</b>	<b>6.820</b>	<b>10.888</b>	<b>105,75</b>

## **II.5. Expenditure**

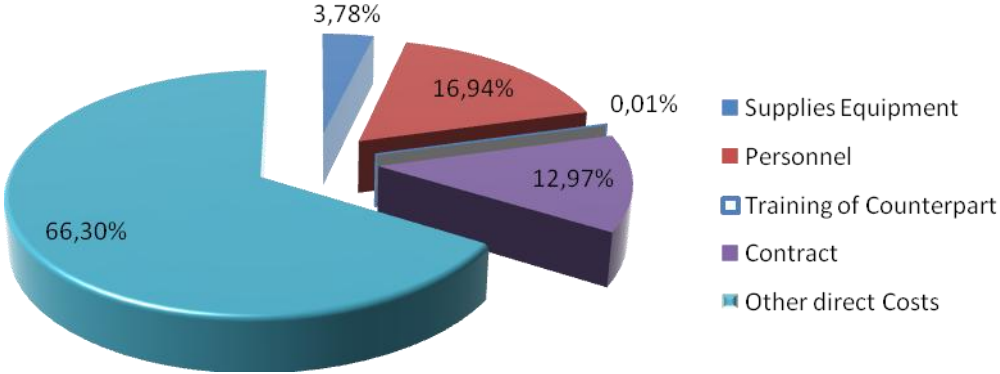
- All expenditure reported for the year 2010 was submitted by the headquarters of the Participating Organizations through the MDTF Office reporting portal. They were then extracted, analyzed and summarized by the MDTF office and verified by the country office Administrative Agent with Delegation of Authority. A summary of the reported expenditure is given in Table 5.2.

**Table 5.1. Total Expenditure by Category and Reporting Period, in US\$**

Category	Expenditure			% of Total Programme Costs
	Prior Years as of 31 Dec 2009	Current Year Jan-Dec 2010	Total	
Supplies, Commodities, Equipment and Transport	168	221	389	3,78
Personnel	994	750	1.744	16,94
Training of Counterparts	-	2	2	0,01
Contracts	1.311	25	1.336	12,97
Other Direct Costs	1.336	5.491	6.826	66,30
<b>Programme Costs Total</b>	<b>3.809</b>	<b>6.487</b>	<b>10.296</b>	<b>100,00</b>
Indirect Support Costs	258	333	591	5,74
<b>Total</b>	<b>4.067</b>	<b>6.820</b>	<b>10.888</b>	

- The Graph 2 below reflects expenditure as categorized in the UNDG approved six-category expenditure format. The highest percentage of expenditure was incurred against “Other Direct Costs” (66,3%); The Second highest expenditure was on “Personnel” (16,94%) and the third on “Contract” (12,97%).
- The indirect cost share represents 5,4 per cent (covering cumulatively the period from 2007 through December 2010) of the total programme costs, which is within the 7 per cent specified in the DRC-Joint Programme Security Sector Reform Memorandum of Understanding and Letter of Agreement.

Graph 2: Expenditure as categorized in the UNDG approved six-category expenditure format



**Table 5.2. Expenditures reported by Participating organizations, cumulative as of 31 December 2010, in US\$ Thousands**

Project No and Project Title	Participating Organization	Total Approved Amount	Net Funded Amount	Total Expenditure	Delivery Rate (%)
00067643 JP DRC Security Sector Reform	IOM	6.886	6.886	7.628	110,79
00067643 JP DRC Security Sector Reform	UNOPS	1.885	1.885	1.849	98,06
00067643 JP DRC Security Sector Reform	UNDP	8.415	1.529	1.411	92,25
<b>Total</b>		<b>17.186</b>	<b>10.300</b>	<b>10.888</b>	<b>105,71</b>

- An analysis of the expenditure by Participating Organization, as detailed in Table 5.3, shows that the 2010 total expenditure of US\$ 10.89 million was incurred against the total transfer of US\$ 10,3 million. It is worth highlighting again that IOM has over-reported during the reporting and the correction will be indicated in the next report.

**Table 5.3. Total Expenditure by Participating UN Organization with breakdown by Category, cumulative as of 31 December 2010, in US\$ Thousands**

Participating Organization	Approved Amount	Net Funded Amount	Total Expenditure	Expenditure by Category							% of Programme Costs
				Supplies, Commodities, Equip & Transport	Personnel	Training of Counterparts	Contracts	Other Direct Costs	Total Programme Costs	Indirect Support Costs	
IOM	6.886	6.886	<b>7.628</b>	11	843	-	-	6.412	<b>7.265</b>	363	5,00
UNDP	8.415	1.529	<b>1.411</b>	268	673	2	36	340	<b>1.318</b>	92	7,01
UNOPS	1.885	1.885	<b>1.849</b>	110	228	-	1.300	75	<b>1.713</b>	136	7,93
<b>Total</b>	<b>17.186</b>	<b>10.300</b>	<b>10.888</b>	<b>389</b>	<b>1.744</b>	<b>2</b>	<b>1.336</b>	<b>6.826</b>	<b>10.296</b>	<b>591</b>	<b>5,74</b>

- An analysis of each Participating Organisation's expenditure against the individual amounts allocated to each of the Participating Organization (as summarized in Table 5.3) through the pass-through mechanism indicates that IOM had the highest delivery rate (110.8%) against the cumulative amount of US\$6,9 million which was received as of 31 December 2010. UNDP spent 98,1% of the US\$1.9 million net funded amount, While UNOPS spent 92,3% of its allocation (US\$1,5 million).

## II.6. Interest

**Table 6: Received Interest at the Fund and Agency Level**

	Prior Years as of 31 Dec 2009	Current Year Jan-Dec 2010	TOTAL
<b>Administrative Agent</b>			
Fund Earned Interest Income	145	39	184
<b>Total: Fund Earned Interest Income</b>	<b>145</b>	<b>39</b>	<b>184</b>
<b>Participating Organization (PO) Earned Interest Income</b>			
UNDP	-	99	99
UNOPS	45	15	60
<b>Total: Interest Income received from PO</b>	<b>45</b>	<b>115</b>	<b>159</b>
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>154</b>	<b>343</b>

- During the reporting period, the DRC JP SSR earned interest income was US\$ 154 thousands which when combined with the interest income from prior years brings the total fund and agency- level to US\$ 343 thousands as described in Table 6.
- In fact All interest earned by the Participating Organizations shall be credited to the DRC JP-SSR account unless the steering committee have approved decisions that govern the specific use of interest earned on donor contributions

## **II.7. Transparency and Accountability**

In 2010, the MDTF Office officially launched the MDTF Office GATEWAY (<http://mdtf.undp.org>). It is a knowledge platform providing real-time data from the MDTF Office accounting system, with a maximum of two-hour delay, on financial information on Donor contributions, programme budgets and transfers to Participating Organizations. It is designed to provide transparent, accountable fund-management services to the United Nations system to enhance its coherence, effectiveness and efficiency. Each Multi-Donor Trust Fund and Joint Programme administered by the MDTF Office has its own website on the GATEWAY with extensive narrative and financial information on the MDTF/JP including its strategic framework, governance arrangements, eligibility and allocation criteria. Annual financial and narrative progress reports and quarterly/semi-annual updates on the results being achieved are also available. In addition, each programme has a Factsheet with specific facts, figures and updates on that programme is available on the DRC -JP Security Sector reform web Site:

<http://mdtf.undp.org/factsheet/fund/JCG00>.

The GATEWAY provides easy access to more than 5,000 reports and documents on MDTFs/JPs and individual programmes, with tools and tables displaying related financial data. By enabling users in the field to easily access and upload progress reports and related documents, it also facilitates knowledge sharing and management among UN agencies. The MDTF Office GATEWAY is already being recognized as a ‘standard setter’ by peers and partners.

## **Conclusions / Perspectives**

La réponse apportée par le programme conjoint à la problématique de casernement des militaires en RDC reste bien insuffisante face à l'étendue des besoins.

Cependant, il faut saluer ce premier pas en faveur de l'amélioration des conditions de vie du personnel militaire et de leurs dépendants dans les unités intégrées à Nyamumyunyi et au camp Saïo au Sud Kivu, notamment grâce à la construction à ce jour de plus 1300 logements en dur, dans des sites où les militaires et leurs familles logent encore dans des tentes, l'amélioration des conditions d'accès aux soins médicaux par les militaires et leurs familles et l'amélioration des conditions carcérales. Le renforcement des capacités communautaires autour des sites du programme, à travers 22 projets communautaires, permet également d'envisager les meilleures conditions de cohésion sociale dans les zones du projet, grâce notamment au renforcement des capacités locales en matière de résolution des conflits et de réduction de la violence armée, ainsi que la restauration de la confiance entre les FARDC, la population locale et la société civile.

Grâce au projet, environ 1,300 militaires et plus de 5,000 dépendants seront logés dans des conditions meilleures dans les sites précités, et près de 150,000 personnes (militaires et civils) auront accès aux soins médicaux.

En dépit de résultats satisfaisants à Nyamumyunyi et au camp Saïo, les besoins qui restent à couvrir nécessitent que l'effort en cours soit poursuivi avec davantage de moyens financiers, afin que l'ensemble du pays puisse bénéficier de la construction des camps militaires.

Une stratégie globale et cohérente de mobilisation des ressources doit donc être envisagée au niveau du gouvernement, pour identifier les bailleurs de fonds en mesure de fournir des ressources additionnelles en complément de l'apport des Pays Bas.



